

Présentation du projet photovoltaïque de Laon-Couvron
Conseil municipal de Chéry-lès-Pouilly

Compte-rendu

Le 9 octobre 2023, Neoen, accompagné de l'Agence Tact, s'est rendu au conseil municipal de la commune de Chéry-lès-Pouilly, afin de présenter le projet solaire porté sur le site du Quartier Mangin. Cet événement fut l'occasion de présenter l'avancement du projet et des études menées sur le site : il marque la première étape de la démarche d'information et de concertation initiée par Neoen, et mise en œuvre par une agence spécialisée, l'Agence Tact.

Liste des présents :

Éric BOCHET, maire
Laurence RYTTER, 1ère adjointe
Christian BLEUX, 2ème adjoint
Murielle KURT, 3ème adjointe
Éric HECHT, 4ème adjoint
Charlotte QUILLET, conseillère
Anne CADET, secrétaire de mairie

Laure DELOTTIER, Cheffe de projet – Développement (Neoen)
Pauline SÉGARD, Cheffe de projet (Agence Tact)
Matthieu BRENAUT, Assistant chef de projet (Agence Tact)

Synthèse des échanges

Le projet en bref

Le projet s'étend sur une surface potentielle approximative de 300 ha, dont les parcelles sont détenues majoritairement par MotorSportVision (MSV), la Communauté de communes du Pays de la Serre (CCPS) pour 8 ha et la Communauté d'agglomération du Pays de Laon (CAPL) pour 20 ha. Le projet se situe sur quatre communes : Vivaise et Crépy (CA Pays de Laon) ainsi que Couvron-et-Aumencourt et Chéry-lès-Pouilly (CC Pays de la Serre).

Une promesse de bail a été signée entre Neoen et MSV, permettant au développeur solaire d'étudier la faisabilité du projet. L'implantation finale du projet, et sa puissance installée ne peuvent, à ce jour, pas clairement être définies : ces deux variables dépendront des résultats des études environnementales, qui ne sont pas encore finalisées.

Pour une puissance potentielle approximative de 350 MWc, la production annuelle est estimée à 354 GWh. Les panneaux solaires projetés seront bifaciaux, ce qui signifie qu'ils récupéreront l'énergie produite directement par le soleil, mais également celle produite par la réverbération du sol. Le projet solaire est compatible avec les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des communes concernées.

Points d'attention du projet

- **Enjeux environnementaux : écologiques et paysagers**

Pour développer son projet solaire, Neoen mène plusieurs études sur site (écologique, paysagère, humaine, pyrotechnique et pollution des sols). Elles sont assurées par des bureaux d'études indépendants. Bien que non finalisées, les études ont fait ressortir plusieurs enjeux.

Les études naturalistes (faune et flore) ont révélé la présence de plusieurs espèces protégées ou sensibles (Edicnème Criard, Gentiane Croisette, Traquet Motteux, Fadée de la Mélique...). Neoen bénéficiera d'une connaissance plus fine du site et de ses différents enjeux mi-octobre, une fois les états initiaux terminés.

En ce qui concerne l'étude paysagère, des photomontages seront effectués depuis les lieux de vie les plus proches, mais aussi depuis la cathédrale de Laon, qui représente un enjeu patrimonial. À ce stade, le bureau d'études paysager avance que la future centrale solaire ne devrait pas être visible depuis la cathédrale du fait de la présence de trames arborées entre le monument et l'installation de production d'énergie.

Au regard des enjeux identifiés, un travail sera effectué pour déterminer l'implantation du projet d'ici la fin de l'année 2023. Ensuite, une étude d'impacts sera réalisée en 2024 : elle aura pour objet de définir des mesures d'évitement, de réduction et de compensation des impacts du projet sur la faune, la flore et le paysage.

Quant à la première phase du diagnostic pyrotechnique, effectuée en 2023, elle révèle sans surprise la présence de cibles sur cette ancienne base aérienne militaire. La présence de ces potentielles munitions nécessitera une dépollution en amont des travaux de construction.

- **Raccordement au réseau électrique national**

Afin d'injecter l'électricité sur le réseau électrique national, deux types de travaux sont nécessaires. D'abord, le raccordement au réseau national sera effectué sur le poste source du gestionnaire RTE (Réseau et transport d'électricité) de Beautor, ce qui implique la réalisation d'une ligne souterraine en 225 kVA sur environ 18 kilomètres. Le tracé n'est pas encore défini, mais les demandes administratives sont en cours. Le coût avoisinera le million d'€ au kilomètre, voire davantage. Par ailleurs, un renforcement du réseau national sur une distance de 30 km de lignes aériennes sera à réaliser entre Beautor et Mastaing.

Le projet de renforcement du réseau est inscrit au futur S3REN Hauts-de-France, qui doit être approuvé par le préfet de région début 2024 ; en parallèle, une demande de modification du S3REN Hauts-de-France actuel a été formulée pour accélérer la procédure. En prenant en compte les délais d'autorisations administratives et les travaux de construction, le raccordement ne devrait être effectif qu'en 2027. Il représente ainsi le chemin critique du développement du projet, et représentera la dernière étape avant la mise en service du parc.

- **Retombées économiques pour Chéry-lès-Pouilly**

Les retombées fiscales du projet ne peuvent, à cette étape du projet, être précisément définies. En effet, elles seront fonction de la puissance installée du projet, et donc de sa surface et des caractéristiques d'implantation des panneaux photovoltaïques. Elles dépendent également d'hypothèses fiscales susceptibles d'évoluer (Loi de Finances, taux de fiscalité de la collectivité). Par exemple, une puissance installée de 300 MW pourrait générer jusqu'à 1,3 million d'euros par an pour les collectivités, dont 350 000 euros pour la CC du Pays de la Serre dont fait partie Chéry-lès-Pouilly. La CC du Pays de la Serre étant propriétaire de 8 hectares de parcelles, elle bénéficiera également d'un loyer associé de l'ordre de 8 500 euros par hectare et par an sur l'emprise du projet photovoltaïque.

Depuis janvier 2023, 20% du produit de l'IFER (Impôt forfaitaire des entreprises de réseaux) sont transférés aux communes, à l'instar de ce qui est fait dans l'éolien. Pour la ville de Chéry-lès-Pouilly, avec une surface communale représentant 4% du projet, les retombées fiscales seront à préciser une fois que l'implantation sera définie.

- **Des mesures d'accompagnement à définir**

Neoen a à cœur d'accompagner des projets de territoire, en finançant des projets de transition écologique portés par des collectivités, des riverains ou des associations. Le spectre des projets financés est large : amélioration du cadre de vie, projets de préservation du patrimoine, renaturation, etc. Habituellement, Neoen alloue un budget de mesures d'accompagnement à la commune, puis valide en concertation avec la commune la nature des projets. Ensuite, Neoen rembourse la commune sur présentation des factures.

La Loi d'accélération de la production des énergies renouvelables du 10 mars 2023 (Loi APER), dans son article 93, prévoit de définir un cadre à ces mesures d'accompagnement, bien que le décret d'application ne soit pas encore paru. Une lettre d'engagement a été transmise afin d'assurer que les modalités proposées par Neoen respecteront les exigences de ce futur décret.

Informer et concerter sur le projet solaire

- **Méthodologie**

L'Agence Tact propose une démarche d'information et de concertation sur-mesure pour chacun des projets qu'elle accompagne. Elle conçoit une stratégie à partir d'un diagnostic territorial, afin de comprendre le territoire et les attentes des acteurs locaux par le biais d'entretiens et de recherches documentaires ; puis formule des recommandations stratégiques au porteur de projets. Elle propose un plan d'actions adapté et le met en œuvre sur le terrain.

- **Le diagnostic territorial comme première étape**

Dans le cadre du projet solaire de Laon-Couvron, l'Agence Tact a effectué un diagnostic en mars 2023. Elle a rencontré les maires des quatre communes concernées par le projet, les directeurs généraux des services des intercommunalités, ainsi que d'autres acteurs du territoire. Un travail documentaire et une veille presse ont également été réalisés. L'objectif était de comprendre les attentes et les frustrations vis-à-vis du projet.

Tact a relevé de fortes attentes des acteurs locaux en ce qui concerne les retombées du projet sur le territoire. En effet, Quartier Mangin avait un fort impact économique au niveau local lorsqu'il accueillait la base militaire. Ce projet de territoire doit donc être fiable, durable et aux retombées substantielles pour le territoire. Au vu de l'historique du projet automobile, le projet solaire nécessite d'être mené en toute transparence et sans effets d'annonce. En somme, il s'agit de mener un projet fiable et ambitieux et de créer les conditions d'un dialogue serein et constructif en associant régulièrement les élus et en informant largement la population.

- **Présentation de la démarche**

L'Agence Tact prévoit un robuste cadre de concertation dont les présentations du projet aux collectivités constituent la première étape. Un comité de suivi dans lequel les collectivités concernées seront représentées sera créé, de même qu'un comité technique ad hoc en fonction des besoins identifiés. La démarche se poursuivra dès l'hiver 2024 par des réunions publiques de lancement, puis, au printemps, par une exposition itinérante et de premiers ateliers thématiques. Des lettres d'information distribuées aux habitants les renseigneront et les inviteront à ces différents événements. Une charte d'engagement sera rédigée à la fin de l'année 2024 : elle permettra de définir des mesures d'accompagnement, mais aussi de fournir des garanties sur toute la durée de vie de l'installation (phases de construction et de démantèlement, etc.).

Temps d'échanges

- **Le maire partage son amertume face à un projet finalement peu créateur d'emplois.**

Le circuit automobile représentait un vivier d'emplois. La presse a relayé plusieurs promesses de création d'emplois. D'abord chiffrées à 1000, elles ont été revues à la baisse à 250 pour ne représenter aujourd'hui qu'une dizaine d'emplois avec le projet solaire. C'est un rapport de 25 malgré des rentrées fiscales conséquentes : « *Le territoire va mourir riche.* » Les projets agricoles font aussi bien, en termes d'emplois créés, que celui porté par Neoen. 15 ans ont été perdus. Le département de l'Aisne ne parvient pas à fixer ses jeunes, faute d'emplois. Il est certes raisonnable de remplir l'espace, de produire et d'accélérer la transition énergétique, mais le maire exprime une « *satisfaction teintée d'amertume* ».

- **Neoen comprend ce message et informe les élus des derniers échanges avec la société MSV.**

Neoen et MSV entretiennent des contacts réguliers en prévision des études d'implantation. La dernière réunion s'est tenue le 14 septembre 2023. MSV a lancé, avec le bureau d'étude GNAT, l'élaboration des dossiers devant lui permettre d'obtenir les autorisations modificatives. Ce même bureau d'étude avait supervisé le premier projet de circuit automobile.

Neoen indique avoir encouragé MSV à recruter un chef de projet francophone et à reprendre contact avec les collectivités.

- On parle de circuit voiture thermique et électrique ou exclusivement électrique ? Il n'y aura dans ce dernier cas plus besoin de murs antibruit.

Neoen ne peut s'exprimer au nom de MSV sur les caractéristiques précises du nouveau projet d'autodrome. Les emprises des anciens merlons sont désormais destinées à recevoir des panneaux solaires ; des études acoustiques sont néanmoins prévues pour dimensionner de nouveaux dispositifs antibruit pour le nouveau circuit de MSV.

- Parmi la nouvelle offre de circuit réduit, l'accueil d'une clientèle aisée est-elle toujours facilitée par un aérodrome ? Cette servitude est-elle toujours conservée ?

Oui, elle est toujours à l'étude.

- Informer et concerter le territoire est important, mais 300 hectares de panneaux solaires feront moins parler d'eux qu'une seule éolienne.

Généralement le photovoltaïque suscite moins d'opposition qu'un projet éolien. Cependant, des questionnements et inquiétudes sur un projet de cette ampleur justifient d'apporter des réponses. L'historique du site et les attentes dont il fait l'objet nécessitent aussi de mener une démarche d'information et de concertation robuste. Pour Neoen, c'est un des premiers projets solaires mené avec un accompagnement aussi conséquent. Neoen souhaite en faire un projet exemplaire.

- **Au sujet de la temporalité**

Le maire alerte sur l'inscription de la démarche d'information et de concertation dans la durée. Les équipes municipales, nouvellement élues en 2026, devront être informées du projet, alors mûr et bien engagé.

Les élus remarquent plusieurs facteurs qui ont fait périlcliter le projet de MSV. Le Brexit avait distancé la clientèle britannique de l'Europe continentale tandis que le Covid a arrêté net les premières interventions sur site. Ce retard non rattrapable passe mal auprès des élus et de la population. Ce qui aurait pu produire il y a une dizaine d'année, ne sera finalisé qu'à partir de 2027.

Les élus regrettent de ne pas avoir de nouvelles du projet MSV, alors que des aménagements ont été réalisés : la nouvelle route et la station d'épuration. Ce contexte pèse et explique l'amertume ressentie sur le territoire et au-delà.

- **Au sujet de l'acceptabilité sociale**

Les élus rappellent que le nombre faible d'emplois à la clé créera une frustration au regard de ce qui a pu être imaginé avec l'arrivée de nouveaux services autour du projet de circuit (restauration et l'hôtellerie de luxe). Ce sera ainsi autant de retombées substantielles directes et indirectes en moins pour le territoire et ses habitants.

Neoen rappelle que les retombées de ce projet solaire d'ampleur sont en premier lieu d'ordre écologique, avec la production d'électricité décarbonée correspondant à la consommation

électrique de 125 000 habitants. La grande majorité des emplois seront mobilisés lors de la construction du parc, pour les travaux de terrassement, de voirie, de réseaux ou de raccordement. La durée de la construction pour une centrale de cette ampleur est estimée à 12 mois, pendant lesquels les entreprises locales de restauration et d'hôtellerie seront également mobilisées. À titre de comparaison, à Cestas, en Gironde, pour le plus grand parc solaire français exploité par Neoen (300MW), 5 temps pleins sont nécessaires à l'entretien et la maintenance du site.